

Guide de l'utilisateur

SOMMAIRE

À quoi sert cette Boîte à outils?

À qui est-elle destinée?

Quelles sont la structure et la teneur de cette Boîte à outils?

Comment cette Boîte à outils a-t-elle été conçue?

Et ensuite?

Les gouvernements accordent une importance croissante à la réforme du secteur de la sécurité (RSS), qui figure désormais en bonne place à l'ordre du jour des communautés internationales du développement, de la paix et de la sécurité. La RSS ouvre la voie à la transformation des politiques, des institutions et des programmes de sécurité, créant de nouveaux débouchés pour l'intégration des questions de parité entre les hommes et les femmes.

En effet, l'intégration de la perspective du genre apparaît de plus en plus comme une condition essentielle à l'efficacité opérationnelle de la RSS, mais aussi à son appropriation locale et à un contrôle amélioré. Par exemple, la hausse des recrutements féminins, la prévention des violations des droits humains et la collaboration avec des organisations féminines favorisent l'instauration d'un secteur de la sécurité efficace, responsable et participatif, répondant aux besoins spécifiques des hommes et des femmes, des garçons et des fillettes.

Pourtant, bien que son importance soit désormais clairement reconnue, l'intégration de cette perspective du genre à la réforme du secteur de la sécurité manque encore cruellement de ressources propres et spécifiques. Cette Boîte à outils constitue donc une première réponse au besoin d'information et d'analyse sur les questions de genre et la RSS. Elle a vocation à expliquer de manière empirique aux décideurs et aux praticiens l'importance que revêtent les sexospécificités au regard de la RSS, ainsi que les possibilités et modalités de leur intégration.

Chaque contexte de RSS est unique et spécifique. Partant, les stratégies et recommandations stipulées dans cette Boîte à outils peuvent ne pas être applicables en l'état et devront toujours être adaptées au contexte local.

La Boîte à outils «Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité» comporte les éléments suivants:

- 12 Dossiers (20 pages)
- 12 Notes pratiques (4 pages, tirées des Dossiers)
- Annexe sur les lois et instruments internationaux et régionaux relatifs à la réforme du secteur de la sécurité et à la parité

Les Dossiers et les Notes pratiques correspondantes portent sur les thèmes suivants:

1. **Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité**
2. **Place du genre dans la réforme de la police**
3. **Place du genre dans la réforme de la défense**
4. **Place du genre dans la réforme de la justice**
5. **Place du genre dans la réforme pénale**
6. **Place du genre dans la gestion des frontières**
7. **Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité**
8. **Place du genre dans l'élaboration de politiques de sécurité nationale**
9. **Place du genre dans le contrôle du secteur de la sécurité par la société civile**
10. **Place du genre dans les sociétés militaires et de sécurité privées**
11. **Place du genre dans l'évaluation et le suivi de la réforme du secteur de la sécurité**
12. **Formation des personnels du secteur de la sécurité en matière de genre**



À quoi sert cette Boîte à outils ?

Cette Boîte à outils vise à améliorer les connaissances, les capacités et les échanges sur les aspects sexospécifiques de la réforme du secteur de la sécurité dans les milieux spécialisés des décideurs, des praticiens et des chercheurs.

De fait, les objectifs de la Boîte à outils sont les suivants :

- Expliquer en quoi la perspective du genre est importante pour les processus de RSS.
- Présenter des stratégies pratiques visant à intégrer la perspective du genre dans l'examen, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la RSS à l'appui des expériences issues de différents contextes et de différentes institutions du secteur de la sécurité.
- Donner matière à orienter la définition d'une politique de RSS favorisant l'égalité des sexes, au niveau international comme au niveau national.
- Produire des éléments concrets à partir desquels concevoir des programmes de formation en matière de genre pour les personnels du secteur de la sécurité et les praticiens de la RSS.
- Faire fonction de guide de référence sur les lois et normes internationales qui régissent les droits des femmes et la parité dans les domaines de la RSS et des institutions du secteur de la sécurité.

Cette Boîte à outils ne prétend nullement traiter de manière exhaustive les questions de genre et de RSS, mais consiste simplement en une première compilation d'informations et de conseils pratiques, présentés sous un format utile qui pourra servir aux multiples praticiens et décideurs de la RSS. Nous espérons qu'elle pourra ensuite autoriser l'élaboration de politiques davantage ciblées et pratiques et de supports de formation propres aux questions du genre et de la RSS par les organismes du secteur de la sécurité et autres acteurs concernés.

À qui est-elle destinée ?

La Boîte à outils entend présenter sommairement les perspectives du genre à un vaste public qui travaille sur la réforme du secteur de la sécurité, notamment des décideurs, des responsables de programmes et des consultants chargés de la RSS au sein des entités suivantes :

- Gouvernements nationaux
- Institutions du secteur de la sécurité
- Organisations internationales et régionales
- Gouvernements donateurs
- Organisations de la société civile, dont organisations féminines

Quoique cette Boîte à outils s'adresse plus aux spécialistes de la RSS qu'aux experts des questions de genre, les Dossiers et les Notes pratiques peuvent constituer de précieuses ressources pour le personnel en charge des sexospécificités qui souhaite s'informer plus avant sur les liens entre son travail et la RSS.

De plus, les Dossiers et les Notes pratiques s'adressent distinctement à un public spécifique, par exemple :

Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité – parlementaires, collaborateurs parlementaires et membres et personnels de parlements régionaux.

Place du genre dans les sociétés militaires et de sécurité privée – sociétés militaires et de sécurité privées (SMSP), associations professionnelles de SMSP et clients de SMSP.

Quelles sont la structure et la teneur de cette Boîte à outils ?

Les Dossiers et les Notes pratiques sont généralement articulés selon la même structure, regroupant des informations sous certaines rubriques déterminées (à l'exception des Dossiers 11 et 12). Par exemple, le Dossier «Place du genre dans la réforme de la police» présente la structure suivante :

1. *Introduction*
2. *Qu'est-ce que la réforme de la police ?*
3. *En quoi la perspective du genre est-elle importante pour la réforme de la police ?*
4. *Comment intégrer la perspective du genre à la réforme de la police ?*
5. *Intégration de la perspective du genre à la réforme de la police dans des contextes spécifiques*
 - a. *Pays sortant d'un conflit*
 - b. *Pays en transition*
 - c. *Pays en développement*
 - d. *Pays développés*
6. *Recommandations principales*
7. *Ressources complémentaires*

La structure de la Note pratique du Dossier «Place du genre dans la réforme de la police» est la suivante :

1. *En quoi la perspective du genre est-elle importante pour la réforme de la police ?*
2. *Comment intégrer la perspective du genre à la réforme de la police ?*
3. *Défis et opportunités postconflituels*
4. *Questions pour la réforme de la police*
5. *Complément d'information*

La teneur spécifique des Dossiers et des Notes pratiques varie en fonction du sujet traité. Cependant, elle consiste normalement en informations conceptuelles, par exemple les définitions de genre, et en quoi la perspective du genre est importante, ainsi que des informations pratiques, avec des études de cas, des conseils et des listes de contrôle. Les auteurs se sont efforcés de présenter un ensemble équilibré d'études de cas et d'exemples issus de différentes parties du monde et de différents contextes nationaux (pays sortant d'un conflit, pays en transition, pays en développement et pays développés).

Qu'est-ce que la réforme du secteur de la sécurité ?

Il n'existe pas de définition communément admise pour le secteur de la sécurité ou la réforme du secteur de la sécurité. Les différents acteurs appliquent des définitions plus ou moins larges de la RSS et certains de ses termes sont souvent indifféremment employés. Néanmoins, cette Boîte à outils reprend la définition avancée par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE), autour de laquelle s'observe une certaine convergence :

La réforme du secteur de la sécurité sert à désigner la transformation du secteur/système de sécurité, «*lequel comprend tous les acteurs, leurs rôles, responsabilités et actions, qui unissent leurs efforts afin que la gestion et le fonctionnement de ce système soient plus respectueux des normes démocratiques et des sains principes de bonne gestion des affaires publiques, et contribuent ainsi à l'efficacité du dispositif en matière de sécurité*». ¹

Le **système/secteur de la sécurité** peut se comprendre comme l'ensemble des institutions étatiques et autres entités qui contribuent à assurer la sécurité de l'État et de ses citoyens. Par exemple:

- **Acteurs essentiels de la sécurité:** forces armées (dont forces internationales et régionales), police, gendarmerie, forces paramilitaires, garde présidentielle, services de renseignement et de sécurité, gardes-côtes, gardes-frontières, autorités douanières, unités de réserve et unités locales de sécurité.
- **Organes de gestion et de contrôle de la sécurité:** parlement/pouvoir législatif et comités législatifs correspondants, gouvernement/pouvoir exécutif (dont les ministères de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères), organes consultatifs nationaux sur la sécurité, chefs coutumiers et autorités traditionnelles, organismes de gestion financière et acteurs de la société civile (dont les médias, les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales).
- **Institutions judiciaires:** ministères de la justice, administration pénitentiaire, services des enquêtes et des poursuites pénales, pouvoir judiciaire (juridictions et tribunaux), services chargés de l'application de la justice (huissiers et auxiliaires de justice), systèmes judiciaires coutumiers et traditionnels, commissions chargées de la défense des droits humains et médiateurs.
- **Forces de sécurité non officielles:** armées de libération, guérillas, gardes du corps privés, sociétés de sécurité privées, sociétés militaires privées et milices de partis politiques. ²
- **Groupes non officiels de la société civile:** groupes professionnels, médias, organismes de recherche, groupes de défense d'intérêts, organisations religieuses, organisations non gouvernementales et groupes communautaires. ³

Pour de plus amples informations sur le concept de la réforme du secteur de la sécurité, veuillez vous reporter à le Dossier 1 «Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité».

Comment les thèmes de la Boîte à outils ont-ils été sélectionnés?

La réforme du secteur de la sécurité recoupe une large panoplie d'acteurs et de processus et une multitude de questions de genre peut lui être rattachée. Cette Boîte à outils se concentre sur les domaines communs de la RSS qui, de manière générale, ne tiennent pas compte des ressources et expertises existantes en matière de genre. D'autres domaines de la RSS manquent tout autant de ressources sur les questions de genre. Par exemple, faute d'informations sur le sujet, la Boîte à outils ne présente aucun dossier outil sur l'intégration de la perspective du genre à la réforme des services de renseignement. Nous

espérons néanmoins que cette Boîte à outils constituera une précieuse ressource pour quiconque souhaite faire progresser la question du genre et de la RSS, y compris dans des sphères non traitées ici.

Aucun dossier spécifique n'a été élaboré sur la place du genre dans le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), car de nombreuses ressources de qualité existent déjà sur ce sujet. Le DDR est donc simplement évoqué dans les Dossiers sur la réforme de la défense et sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité, entre autres.

Cette Boîte à outils concerne-t-elle le genre ou les femmes?

Les termes «genre» et «femmes» sont souvent confondus et/ou employés comme synonymes. Cette Boîte à outils traite plus spécifiquement du genre que des femmes en ce sens qu'elle présente des informations et des exemples qui ont trait aux hommes et aux masculinités. Cependant, il y a encore peu d'informations disponibles sur les hommes, les masculinités et la RSS, domaine qui nécessite assurément de plus amples études.

La définition de «genre» retenue pour cette Boîte à outils est la suivante:

Le genre renvoie aux rôles et rapports, aux traits de personnalité, aux attitudes, aux comportements et aux valeurs que la société attribue aux hommes et aux femmes. Le terme «genre» renvoie donc aux différences *appries* entre les hommes et les femmes, tandis que le terme «sexe» renvoie aux différences *biologiques* entre les hommes et les femmes. Les rôles liés au genre varient grandement d'une culture à l'autre et évoluent au fil du temps. De fait, le genre ne se rapporte pas simplement aux femmes ou aux hommes, mais également aux relations entre les femmes et les hommes.

Pour de plus amples informations sur les définitions du genre et les approches conceptuelles de son intégration à la RSS, veuillez vous reporter au Dossier «Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité».

Pourquoi les questions liées aux lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels (LGBT) sont-elles incluses?

Les lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels sont souvent confrontés à la discrimination et à la violence du fait de leur prétendue non-conformité avec les rôles sexospécifiques établis. Cette Boîte à outils mentionne donc, dans la mesure du possible, des exemples et des informations sur diverses initiatives entreprises par le secteur de la sécurité afin de traiter les besoins particuliers des LGBT.

Comment les différents contextes nationaux sont-ils définis?

La Boîte à outils examine la RSS selon quatre types de contextes nationaux afin de mettre au jour des défis et opportunités communs au regard de l'intégration du genre. Reprenant les catégories établies par la Division de statistique des Nations Unies, les Dossiers (à l'exception des Dossiers 11 et 12) ont ainsi une rubrique consacrée aux:

Pays en transition – pays en voie de transition entre une économie planifiée et une économie de marché, comme la Croatie, la Géorgie, la Fédération de Russie, le Tadjikistan et l'Ukraine.

Pays en développement – pays à faible revenu national brut. L'Afrique, les Caraïbes, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud, l'Asie (hors Japon) et l'Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande) sont qualifiées de «régions en développement».

Pays développés – pays à haut revenu national brut, comme l'Europe occidentale, l'Europe du nord, le Canada, les États-Unis et Israël.⁴

Les Dossiers s'intéressent également à l'intégration du genre à la RSS dans des *pays sortant d'un conflit*, car les caractéristiques particulières de la RSS sont généralement moins marquées, voire inexistantes dans les pays épargnés par la guerre.⁵ Les pays sortant d'un conflit étudiés dans la Boîte à outils sont, entre autres, Haïti, le Liberia, la Sierra Leone et le Timor oriental. Il va de soi que les pays qui sortent d'un conflit armé peuvent aussi être des pays en transition ou en développement. De surcroît, le moment auquel un pays cesse d'être en situation «postconflictuelle» est toujours difficile à déterminer. Quoi qu'il en soit, les Dossiers montrent que les enseignements tirés dans certains contextes post-conflit sont suffisamment riches et nombreux pour être adaptés à d'autres contextes.

Pourquoi les pays développés ont-ils été retenus ?

Bien qu'ils soient rarement associés au concept de RSS, les pays développés ont tendance à réformer leurs institutions à de fréquentes reprises et à des niveaux divers. Dans de nombreux pays développés, le secteur de la sécurité a encore une longue route à parcourir avant de parvenir à prévenir et résoudre efficacement la violence sexiste et à atteindre la parité entre les hommes et les femmes employés dans les institutions de sécurité. Les pays développés doivent donc eux aussi s'efforcer de mettre en place une réforme favorisant l'égalité des sexes dans leur secteur de la sécurité.

Comment cette Boîte à outils a-t-elle été conçue ?

En 2005, l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies (UN-INSTRAW) et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) ont entrepris de créer le concept de cette Boîte à outils afin de pallier le manque d'études et de conseils pratiques sur les questions de genre et de RSS. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (OSCE/BIDDH) a ensuite été associé au projet.

En août 2006, le DCAF et l'UN-INSTRAW ont institué un groupe de travail sur la place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité. Rassemblant des praticiens et des chercheurs du monde entier, ainsi que des représentants du CAD-OCDE, du DOMP, du PNUD, de l'UNIFEM, du Conseil de l'Union européenne et de la CEDEAO, le groupe de travail a fait fonction d'organe consultatif pour les projets.

La conception de la Boîte à outils a commencé en février 2007, avec le financement du ministère norvégien des Affaires étrangères et de l'OSCE/BIDDH.

Le DCAF a commandé les Dossiers 2 à 10 à des spécialistes reconnus des questions de genre et de sécurité. Les Dossiers de formation des personnels du secteur de la sécurité en matière de genre et d'examen, de suivi et d'évaluation de la réforme du secteur de la sécurité ont été mis au point par l'UN-INSTRAW à partir de discussions électroniques entre des experts de la RSS et du genre à la mi-2007. Les premières versions de chacun de ces Dossiers ont été revues en externe par divers praticiens de la RSS, membres des services de sécurité, experts des questions de genre, universitaires et autres personnes intéressées. Au total, une soixantaine de personnes a ainsi apporté de précieux commentaires et suggestions sur ces ébauches de Dossiers, dont des praticiens issus d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine. Par la suite, ces ébauches de Dossiers ont été soumises à débat entre les auteurs eux-mêmes, des réviseurs externes et des décideurs à l'occasion d'un atelier d'experts sur la place du genre dans la RSS, tenu deux jours durant à Genève, en août 2007. Les Notes pratiques ont été élaborées par l'UN-INSTRAW et le DCAF sur la base des Dossiers. Le DCAF a ensuite révisé et édité les Dossiers et les Notes pratiques et, enfin, a produit la Boîte à outils.

Le DCAF, l'OSCE/BIDDH et l'UN-INSTRAW tiennent à exprimer leurs plus vifs remerciements aux nombreuses personnes qui ont collaboré à l'élaboration de cette Boîte à outils.

Et ensuite ?

La Boîte à outils «Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité», publiée en mars 2008, a été largement diffusée sous différents formats – papier, CD-ROM et Internet.

Le DCAF, l'OSCE/BIDDH et l'UN-INSTRAW ont prévu de déployer dans le courant 2008 et 2009 un certain nombre de projets de suivi, qui permettront d'opérationnaliser la Boîte à outils. Celle-ci sera d'abord traduite en russe, puis diffusée dans d'autres langues. D'autres outils, dont des supports de formation, seront ultérieurement conçus pour satisfaire les besoins de différents praticiens de la RSS dans un certain nombre de pays et de régions. Nous espérons pouvoir bénéficier d'une collaboration plus soutenue encore à l'avenir afin de faire progresser et de documenter les bonnes pratiques en matière d'intégration de la perspective du genre dans la réforme du secteur de la sécurité.

¹ CAD-OCDE, «Réforme des systèmes de sécurité et gouvernance», Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD (OCDE: Paris), 2005, p. 26. <http://www.oecd.org/dataoecd/8/37/31785341.pdf>

² CAD-OCDE, p. 27. Voir aussi Hänggi, H., *Making Sense of Security Sector Governance*, «Challenges of Security Sector Governance», Éd. Hänggi, H. Winkler, T.H., (DCAF: Genève), 2003.

³ Ball *et al.*, cités dans «Rapport mondial sur le développement humain 2002» (PNUD: New York), 2002, p. 87.

⁴ Division de statistique des Nations Unies, «Composition des régions macrogéographiques (continentales), composantes géographiques des régions et composition de groupements sélectionnés économiques et d'autres groupements», rév. 28 août 2007. <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regin.htm#developed>

⁵ Voir la discussion dans Law, D., «The Post-Conflict Security Sector», *DCAF Policy Paper* n° 14, (DCAF: Genève), 2006: http://www.dcaf.ch/_docs/PP14_post_conflicts.pdf, pp. 2-3>, qui s'appuie sur des études de cas menées en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, en Haïti, au Kosovo, en Sierra Leone et au Timor oriental.